

Miscellanea

Prémontrés et métallurgie dans la France médiévale

Il y a une trentaine d'années, Bertrand Gille formulait de fécondes hypothèses sur le rôle des moines, plus particulièrement des cisterciens, dans l'essor de la sidérurgie médiévale. A une production "communautaire et villageoise" se serait substituée, à partir des environs de 1140, une production monastique. Les cisterciens auraient notamment joué un rôle décisif dans la diffusion, sinon l'invention du marteau hydraulique. Leur domination sur le secteur se serait maintenue jusqu'à la crise du milieu du XIV^e siècle¹).

Alors que l'étude des mines et de la métallurgie médiévales s'affirme en France comme un des domaines les plus dynamiques de la recherche²), il s'imposait de faire le point à la lumière d'enquêtes récentes ou en cours, de vérifier si les conclusions demeuraient valables hors du cadre géographique des premières investigations, en l'occurrence la Bourgogne et la Champagne, régions de vieilles traditions métallurgiques et de précoce implantation cistercienne. Le colloque *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, organisé à Paris en mars 1987 par l'Équipe d'histoire des mines, des carrières et de la métallurgie dans la France médiévale (Université de Paris I/CNRS), s'y est activement employé et, spécialement en ce qui concerne les techniques, a combiné avec succès l'apport des sources écrites et des prospections archéologiques³).

Comme le constate Paul Benoît dans la conclusion des actes, "il est maintenant très difficile d'affirmer sans nuances que la sidérurgie a connu une ère monastique après avoir vécu le temps de la production

¹) [B. GILLE], *Les origines du moulin à fer*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. I/3, 1960, pp. 23-32; ID., *L'organisation de la production du fer au Moyen Age*, *Ibid.*, t. IX, 1968, pp. 95-121. Sur le rôle des cisterciens, voir aussi R. SPRANDEL, *Das Eisengewerbe im Mittelalter*, Stuttgart, 1968, pp. 43-52.

²) R.-H. BAUTIER, *L'histoire sociale et économique de la France médiévale de l'an Mil à la fin du XV^e siècle*, dans *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, édit. M. BALARD, Paris, 1991, pp. 76-78 [Collection "L'univers historique"].

³) *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Études réunies par P. BENOÎT et D. CAILLEAUX, Paris, Association pour l'édition et la diffusion des études historiques (A.E.D.E.H.), Paris, 1991, 367 pp.

communautaire" (p. 353). Peut-être plus précoce dans son développement que celle des laïcs, la métallurgie monastique s'inscrit en fait dans le cadre seigneurial, ne présente aucun trait spécifique avant le XII^e siècle. La situation change alors radicalement. La production du fer s'intègre au nouveau système d'exploitation mis au point par les cisterciens. À côté d'activités pastorales, des granges en faire-valoir direct développent leur propre métallurgie. Au moment où l'énergie hydraulique remplace peu à peu la force humaine, les moines blancs auraient été les premiers à adopter des innovations techniques. Mais, dès le XIII^e siècle, les laïcs leur font une rude concurrence, provoquant l'arrêt de la production dans plusieurs abbayes. Quand, dans la seconde moitié du XV^e siècle, l'économie européenne sort d'une longue dépression, on assiste à la généralisation du procédé indirect. Les établissements monastiques, qui perçoivent un excellent moyen de valoriser leur patrimoine forestier, interviennent à nouveau activement dans le secteur, investissent dans la création de forges, mais amodient la gestion des usines et deviennent des rentiers du fer.

Les intervenants au colloque ont montré qu'à côté des cisterciens, d'autres ordres religieux ont été, plus ou moins tôt, parties prenantes dans la sidérurgie: chartreux dans les Alpes et en Franche-Comté, templiers en pays d'Othe, plus tard Ordre de Malte en Champagne et en Bourgogne...

A la lumière des communications présentées et de quelques autres travaux, le présent propos est de dégager, dans les limites de la France actuelle, la participation des prémontrés à ce mouvement.

Si l'on intègre l'acquis du dossier lorrain, celle-ci est moins limitée qu'il n'y paraît à la lecture des actes du colloque. Dans cette région de l'Est, où les exceptionnelles richesses du sous-sol ont tôt fixé des activités minières et métallurgiques, Alain Girardot a révélé, en 1970, la part prise par les monastères dans la mise en valeur des gîtes métallifères⁴). Aux XII^e et XIII^e siècles, parmi la vingtaine d'abbayes concernées, six appartiennent à l'ordre de Prémontré. A deux d'entre elles, Mureau et Flabémont, le comte Gérard II de Vaudémont concède, respectivement en 1161⁵) et vers

⁴) A. GIRARDOT, *Forges princières et forges monastiques, coup d'œil sur la sidérurgie lorraine aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie*, t. II/1, 1970, pp. 3-20.

⁵) Acte mentionné par B. GILLE, *Cartulaire de la sidérurgie française*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. III, 1962, p. 248, n° 13. Des diplômes de Gérard II de Vaudémont (1189) et d'Hugues II de Vaudémont (1197) concernent pareillement la cession de ces droits à l'abbaye de Mureau (*Ibid.*, pp. 250-251, n°s 27 et 31).

1172⁶), le droit d'extraire au ban de Chaligny, au sud de Nancy, le minerai nécessaire à leurs besoins (ou d'en acheter à ceux qui l'y exploitent). En 1212, Hugues II de Vaudémont confirme les prérogatives de la première maison et lui donne en sus un emplacement à Conflans-sur-Moselle pour y ériger une forge⁷). Alors que le cartulaire de Justemont mentionne de nombreuses possessions dans la vallée de l'Orne, haut lieu du travail du fer dans le Barrois, il ne renseigne aucune usine aux mains des religieux. En 1292, ceux-ci détiendraient toutefois des droits indivis avec le comte de Bar dans une forge à Haméwillers⁸). Aux confins de la Lorraine et de la Champagne, les vallées de la Saulx et de l'Ornain constituent une importante zone d'extraction de minerai de fer fort et, en liaison avec l'essor métallurgique champenois, voient l'implantation au XII^e siècle de plusieurs établissements. En 1179, le minerai de Vernancourt et de Chenevières y est donné aux religieux de Jandeures. Il est probable également que leurs confrères de Jovilliers aient des forges ou extraient du minerai dans cette région. Enfin, dans le massif vosgien, les prémontrés d'Étival se livrent à de semblables activités. En 1335 en effet, le duc Raoul de Lorraine est accusé par le chapitre de Saint-Dié de méconnaître ses devoirs d'avoué en laissant les religieux d'Étival établir des forges dans des bois dont l'usage appartient aux chanoines déodatens⁹).

Tout en reconnaissant que la plus grande abondance documentaire aux XII^e et XIII^e siècles est en partie responsable du rôle assigné aux cisterciens et aux prémontrés dans la sidérurgie lorraine, Alain Girardot attribue aux deux ordres la pénétration au XII^e siècle de l'influence des industries bourguignonne et champenoise, "cette influence étant renforcée par les liens familiaux établis à la même époque par les dynasties champenoise et bourguignonne avec les maisons princières lorraines". Pour cet auteur en effet, "apparaissent (des) relations étroites entre expansion religieuse, liaisons familiales et rapports économiques".

La thèse de doctorat de Koichi Horikoshi sur *L'industrie du fer dans la Lorraine pré-moderne*, soutenue à l'Université de Nancy II en juillet

⁶) Confirmation de la donation en 1172 par l'évêque de Toul (*Ibid.*, p. 249, n° 20).

⁷) B. GILLE, *Cartulaire de la sidérurgie française (II)*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. IV, 1963, p. 29, n° 5.

⁸) A. GIRARDOT, *Forges et législation forestière: l'exemple de la forêt de Briey au début du XIV^e siècle*, dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. XLI, 1984, p. 166, n. 4.

⁹) P. BOUDET, *Le chapitre de Saint-Dié en Lorraine, des origines au XVI^e siècle*, dans *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, Épinal, 1921, p. 52, cité par A. GIRARDOT, *Forges princières...*, p. 12, n. 4.

1992, confirme l'implication des cisterciens et, davantage qu'ailleurs, des prémontrés dans l'essor de la sidérurgie au XII^e siècle¹⁰). On ne peut oublier que les fondations des deux ordres y suivent une voie extraordinairement parallèle: treize monastères cisterciens de 1131 à 1151, quinze prémontrés de 1135 à 1145 environ¹¹). L'exploitation monastique décline en Lorraine à partir du milieu du XIII^e siècle, alors que les seigneurs laïcs marquent un intérêt nouveau pour cette activité. L'affermage des établissements se substitue alors au faire-valoir direct.

Dans le pays d'Othe, vaste massif forestier à la rencontre de l'Ile-de-France, de la Champagne et de la Bourgogne, prémontrés et grandmontins ont, à la fin du XII^e siècle et au XIII^e, des possibilités identiques à celles des cisterciens pour exploiter les gîtes ferrières. Aucun document n'atteste en fait cette activité avant le milieu du XV^e siècle chez les prémontrés de Dilo, pourtant amplement dotés en bois et droits d'usage dans des secteurs riches en minerai¹²). Ceux-ci font appel, en 1456, à un maître de forges régional pour construire un fourneau à proximité du monastère et le lui laissent à bail. Suite à l'épuisement des gisements, l'établissement sera abandonné en 1521¹³).

L'intervention des prémontrés dans la métallurgie est plus précoce, quoique fort modeste, dans le massif pyrénéen. Dès 1254, l'abbaye de Combelongue (dans l'actuel département de l'Ariège) possède une forge à Campagne-sur-Arize¹⁴).

Sans prétendre à quelque exhaustivité, on mentionnera encore la forge de Belval, au sud de Mouzon (dans l'actuel département des Ardennes),

¹⁰) M. BUR et M. PARISSE, *Histoire et archéologie médiévales à l'Université de Nancy II*, dans *Annales de l'Est*, 5^e sér., t. XLV, 1993, pp. 303-306 (compte rendu de la soutenance par Patrick Corbet).

¹¹) M. PARISSE, *La Lorraine monastique au moyen âge*, Nancy, 1981, p. 75 [Collection "Lorraine"]. Voir aussi ID., *Les chanoines réguliers en Lorraine. Fondations, expansion (XI^e-XII^e siècles)*, dans *Annales de l'Est*, 5^e sér., t. XX, 1968, pp. 347-388.

¹²) D. CAILLEAUX, *Les religieux et le travail du fer en pays d'Othe (XII^e-XVI^e siècle)*, dans *Moines et métallurgie...*, pp. 195-196.

Tant cet auteur que G. GILLE, *L'industrie métallurgique champenoise au Moyen Age*, dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. I/1, 1960, p. 14, inclinent toutefois en faveur d'une participation des prémontrés à l'exploitation du bassin.

¹³) D. CAILLEAUX, *L'industrie du fer en Sénonais et forêt d'Othe à la fin du Moyen Age*, dans *Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes. Dijon, 1984. Section d'histoire médiévale et de philologie*, t. II: *Études bourguignonnes. Finance et vie économique dans la Bourgogne médiévale. Linguistique et toponymie bourguignonnes*, Paris, 1987, pp. 151-152 et 154-156.

¹⁴) C. VERNA-NAVARE, *Esquisse d'une histoire des mines et de la métallurgie monastiques dans les Pyrénées (IX^e-première moitié du XVI^e siècle)*, dans *Moines et métallurgie...*, pp. 48 et 51.

propriété de l'abbaye locale au début du XVI^e siècle mais dont l'ancienneté n'est pas établie¹⁵). En débordant le territoire français, on signalera enfin que les prémontrés de Floreffe, près de Namur (Belgique), détiennent semblable établissement au XV^e siècle¹⁶), peut-être même dès la fin du XIII^e¹⁷).

Les données glanées et sommairement présentées ici permettent mal de cerner la place de la métallurgie — plus particulièrement du travail du fer — dans les revenus des abbayes de prémontrés. L'ordre est né dans la même conjoncture économique et spirituelle que celui de Cîteaux, prône comme lui le retour au travail manuel, dispose pareillement de convers. Tous deux s'engagent, dès le XII^e siècle, dans les circuits de production de denrées de subsistance et de matières négociables¹⁸). En Lorraine, les forges monastiques alimentent vraisemblablement un commerce du fer. Ailleurs, dans l'état présent des travaux et des sources, il serait hasardeux de se prononcer. Aux XV^e et XVI^e siècles, à l'instar d'autres ordres religieux, les prémontrés deviennent rentiers du fer. L'enquête est à poursuivre. Ses résultats devront être interprétés en étroite corrélation avec l'implantation régionale de l'ordre.

Archives générales du Royaume
Rue de Ruysbroeck, 2-6
B-1000 Bruxelles

Jean-Marie YANTE

¹⁵) L. ANDRÉ, *Aspects de la métallurgie ardennaise au 16^e siècle*, dans *La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVI^e-XIX^e)*, (1987), p. 28 [Cahiers de l'Inventaire, 11]; Id., *L'inventaire des sites de la métallurgie du fer dans les Ardennes*, *Ibid.*, p. 53.

Les actes des XII^e et XIII^e siècles ne révèlent aucun établissement sidérurgique aux mains des religieux (J.-M. LALANNE, *Le domaine des Prémontrés de Belval aux XII^e et XIII^e siècles d'après le cartulaire*, dans *Annales de l'Est*, 5^e sér., t. XXXVI, 1984, pp. 287-305).

¹⁶) Un octroi de 1603 autorise un bourgeois de Floreffe à pouvoir faire ériger une forge à faire fer et se servir du coup d'eau... ou ci devant et passé plus de deux cents ans les abbés et couvent de Floreffe ont eu continuellement et successivement diverses usines comme forge, moulin, dernièrement un stordoir pour faire huile (A. GILLARD, *L'industrie du fer dans les localités du comté de Namur et de l'Entre-Sambre-et-Meuse de 1345 à 1600*, Bruxelles, 1971, pp. 87, 185 et 193-194 [Pro Civitate. Collection Histoire, sér. in-8°, n° 29]).

¹⁷) Un acte de 1284 mentionne un fief gisans entre Busei et le forge de Floreffe. Un autre, rédigé à la même date, désigne cet établissement comme *fabrica ecclesie Floreffensis*, que vulgo dicitur *Folerechmoulin* (V. BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe de l'ordre de Prémontré*, 2^e éd., Namur, 1892, t. II, pp. 165-166, n°s 354-355). S'agirait-il dès lors d'un moulin à fouler le drap plutôt que d'une forge? Cf. L. GENICOT, *Le Namurois politique, économique et social au bas moyen âge*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LII, 1964, p. 218. Il est possible que ces deux usines se soient succédé au même emplacement.

¹⁸) G. DESPY, *Les richesses de la terre: Cîteaux et Prémontré devant l'économie de profit aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. V, Bruxelles, 1974-75, p. 79.